

LOURDES

Venez ici
en
procession

151^e PÈLERINAGE NATIONAL
DE L'ASSOMPTION

du 12
au 16
AOÛT 2024



Bienvenue à tous !

Avec Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes, mes frères et sœurs de la famille de l'Assomption et l'Hospitalité Notre-Dame de Salut, je vous invite à nous rejoindre du 12 au 16 août à Lourdes pour le Pèlerinage National de l'Assomption.

En réalité, c'est la Vierge Marie elle-même qui nous convie tous à venir et revenir à Lourdes. En effet, c'est elle qui, en 1858, disait à Bernadette : « Que l'on vienne en procession ! »

Aujourd'hui, c'est à nous que ces paroles s'adressent. Nous sommes tous attendus dans la cité mariale, de tous âges et horizons, formant ainsi la grande procession de la famille humaine, marchant sur les routes de la fraternité de l'Évangile. Quel que soit votre âge, que vous soyez en pleine santé, porteur d'un handicap ou malade, nous avons des propositions adaptées à vos besoins, votre rythme et vos souhaits. Nos hospitaliers sont là pour veiller sur vous et les religieuses et religieux de l'Assomption et leurs amis vous accompagneront spirituellement.

Si, au cœur de l'été, vous voulez servir ceux qui en ont besoin, vivre un temps fort de prière avec la Vierge Marie, partager votre foi et votre espérance, réfléchir et nourrir votre âme avec des témoins, rejoignez-nous !

Il existe mille et une raisons de venir à Lourdes, vous aussi, vous avez la vôtre ! N'attendez plus, inscrivez-vous et découvrez avec nous que « Lourdes, ça se vit ! »

Très fraternellement.

P. Sébastien Antoni

Assomptionniste

Directeur du Pèlerinage

Chers amis pèlerins,

La Vierge a demandé à Sainte Bernadette qu'on fasse bâtir une chapelle et qu'on y vienne en procession.

Obéissants et suivant les millions de pèlerins nous ayant précédé, venons nous aussi déposer avec ferveur aux pieds de la Vierge nos prières et nos remerciements.

Dans la joie de nous retrouver nombreux cette année encore pour porter ensemble nos cierges et chanter l'Ave Maria jusqu'à la grotte.

L'équipe du Comité de Paris



Augustins
de l'Assomption
PROVINCE D'EUROPE



Venir à Lourdes avec le Pèlerinage National

Comment s'inscrire ?

De préférence en ligne sur www.pelerinage-national.org (**à privilégier** pour le traitement rapide de votre inscription)

A défaut, par courrier : renvoyer bulletin d'inscription ci-joint complété + moyen de paiement à l'adresse indiquée sur le bulletin.

Transports

TGV spécial aller et/ou retour : départ pour Lourdes le 12 août dans la matinée, retour le 16 août.

Hébergements

Hébergement en hôtels (négociés aux meilleurs prix) : sont proposées **diverses formules** : chambres individuelles, doubles ou triples ; en pension complète (« PC »), demi-pension (½P) ou B&B (nuit et petit déjeuner). Les chambres sont attribuées dans la limite des places disponibles dans chaque hôtel.

A la fin du mois de juillet, nous vous ferons parvenir les détails de vos réservations de trains et hôtel.

L'hôtel est **gratuit** pour les moins de 3 ans.

et

Hébergements solidaires : hébergements aux tarifs plus accessibles – informations et inscription auprès de votre Comité ou sur www.pelerinage-national.org

Hébergements familles : hébergements conviviaux aux tarifs plus accessibles pour les parents avec enfant(s) – informations et inscription en écrivant à : logements@pelerinage-national.org

Des difficultés financières ?

Plusieurs solutions vous sont proposées pour vous aider à venir à Lourdes :

Paiement échelonné possible (voir à la fin de la fiche d'inscription)

Soutien financier possible, selon votre situation.

Hébergements solidaires et hébergements familles : voir rubrique « Hébergements » ci-dessus.

Pour en savoir plus et opter pour ces options, contactez le Comité de Paris (coordonnées ci-dessous).

Coordonnées Comité de Paris

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre :
comite.paris@pelerinage-national.org/01 58 36 08 82.

En notre absence, veuillez nous laisser un message, nous vous contacterons dans les meilleurs délais.

Permanences sur place :

63, avenue Denfert-Rochereau – 75014 Paris

lundi 14h30-18h30

mardi et mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h30

A compléter et renvoyer à

ANDS – Comité de Paris
63 avenue Denfert Rochereau - 75014 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Reçu le ____ / ____ / 2024

N° du dossier _____

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2024

Vous-même :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom : ..

Date de naissance : Téléphone : ...

Courriel :

Adresse :

CP : Ville : ..

Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité (informations sur site internet) :

!/\ La protection des mineurs et des personnes vulnérables est l'affaire de tous. À cette fin, des mesures vont être mises en place au sein du Pèlerinage National : charte de protection, acte d'engagement du respect de la charte, vérification légale du casier judiciaire (bulletin n°3), formation aux bonnes pratiques et à la vigilance...

En m'inscrivant dans un service, j'accepte de me soumettre à ces mesures et à transmettre les documents qui pourront m'être demandés. Mon inscription ne sera alors définitive qu'après réception de ces documents.

Autre(s) pèlerin(s) :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Téléphone :

Courriel : ...

Adresse :

CP : Ville : .

Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Si mineur de – de 15 ans : souhaite participer à un Pélé enfant : Oui Non

Si oui, Pélé souhaité (informations sur site internet) :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 12 au 16 août 2024)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. à défaut d'un règlement total lors de l'inscription, un acompte de 30% est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2024

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 11 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 12 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 30 septembre 2024.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris.

SIRET : 78429261700023 / APE : 913A / N° d'agrément : IM075120244

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	10 € x	=
TOTAL n°1		=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin, les frais liés aux assurances, les frais de fonctionnement du pèlerinage)

Adulte (+ 25 ans)	55 € x	=	
Couple	80 € x	=	
Jeune	Accompagné de sa famille	Seul	
0 à 11 ans	10 € x ...	10 € x ...	=
12 à 17 ans	10 € x ...	30 € x ...	=
18 à 25 ans	20 € x ...	30 € x ...	=
TOTAL n°2		=	

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Nom de la personne avec qui vous souhaitez voyager (inscription simultanée obligatoire pour voyager à côté) :

Départ de Paris	Aller- retour	Nombre	Aller seul	Nombre	Retour seul	Nombre	Total
Adulte > 25 ans	214 €		107 €		107 €		=
Jeune (12-25 ans)	107 €		53,50 €		53,50 €		=
Enfant (4-11 ans)	53,50 €		26,75 €		26,75 €		=
TOTAL n°3(a)							=

⇒ Si vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans)	5 € x	TOTAL n°3(b)	=
---	------------	---------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ En hôtel : Prix par personne pour 4 jours (hors boissons). Taxe locale incluse

Type de chambre : Individuelle Double (lits séparés) Double (grand lit) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

Pour toute demande particulière, veuillez contacter le Comité de Paris.

Hôtels	Adultes						Enfants		Nombre d'adulte(s)	Nombre d'enfant(s)		Total
	Individuelle			Double ou Triple			4-6 ans	7-11 ans		4-6 ans	7-11 ans	
En €	PC	½ P	B&B	PC	1/2P	B&B	PC	PC				
Annexe La Source	234	217	205	152	135	123	76	106,40				
La Source	272	257	235	188	173	151	94	131,60				
Hollande	308	296		208	196		104	145,60				
Métropole	298	286	258	206	194	166	103	144,20				
Croix des Bretons	358	326	286	234	202	162	117	163,80				
Gloria	336	320		223	207		111,50	156,10				
Le Paris	362	346	302	242	226	182	121	169,40				
Padoue	431	391	351	299	259	219	149,50	209,30				
TOTAL n°4(a)											=	

Village des Jeunes	Pour les jeunes – tarif pour 4 jours (venir avec sa tente)	23 € x	TOTAL n°4(b)	=
--------------------	--	-------------	---------------------	---

5. GILET DE L'HOSPITALITE (obligatoire pour servir)

J'en ai déjà un : 0 €	Je le loue : 5 € x ...	Je l'achète : 20 € x ...	TOTAL n°5	=
-----------------------	------------------------	--------------------------	------------------	---

TOTAL GÉNÉRAL : n°1 + n°2 + n°3 + n°4 + n°5	=
--	---

AIDER UN PÈLERIN A FAIBLES RESSOURCES : Si vous souhaitez faire un don pour aider un pèlerin à faibles ressources à participer au Pèlerinage National, merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT

Mode de paiement :

- Par chèque, à libeller à l'ordre de ANDS COMITE DE PARIS
- Par virement IBAN : FR76 3006 6100 4100 0111 0484 706 (merci de préciser votre nom sur l'objet du virement)
- Par chèque(s) vacances

- Je paie en une fois
 - Je paie en plusieurs fois : **acompte obligatoire de 30%** : €
- Solde à régler avant le 1^{er} juillet 2024 :** tous les chèques sont à envoyer avant le 1^{er} juillet, à échelonner en mensualités selon votre convenance jusqu'à **octobre 2024 au plus tard.**

Je fais un don : chèque distinct de €

Date : Signature :